

**Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31**

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise**

· **1.1 Identificateur de produit**

· Nom du produit: **Kontaktspray Universal**

· Code du produit:  
1680.8080.25  
8080.25

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation: Résine époxy

· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· Producteur/fournisseur:

GYSO AG  
Kleb- und Dichtungstechnik  
Steinackerstrasse 34  
CH-8302 Kloten

Tel. +41 43 255 55 55

Fax. +41 43 255 55 65

Mail: info@gyso.ch

· Service chargé des renseignements: Département technique

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** +41 (0)43 255 55 55

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

· **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



flamme

Aérosol 1                      H222-H229      Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



environnement

Aquatic Chronic 2   H411                      Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Skin Irrit. 2  
STOT SE 3

H315  
H336

Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

(suite page 2)

**Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 22.06.2016

Révision: 23.05.2016

**Nom du produit: Kontaktspray Universal**

(suite de la page 1)

**· 2.2 Éléments d'étiquetage**

- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008  
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS09

- Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:  
2-méthylpentane
- Mentions de danger  
H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Conseils de prudence  
Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.  
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
P405 Garder sous clef.  
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.  
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- Indications complémentaires:  
Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.
- **2.3 Autres dangers**
  - Résultats des évaluations PBT et vPvB
    - PBT: Non applicable.
    - vPvB: Non applicable.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

- Description:  
Mélange de solvants  
Colle

(suite page 3)

CH/FR

**Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31**

**Nom du produit: Kontaktspray Universal**

(suite de la page 2)

· Composants dangereux:		
CAS: 107-83-5 EINECS: 203-523-4	2-méthylpentane Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	50-100%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9	propane Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	10-<25%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2	isobutane Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	10-<25%

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

· **4.1 Description des premiers secours**

- Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- Après inhalation:  
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Symptomatische Behandlung.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

· **5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction:  
CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.  
Mousse  
Poudre d'extinction  
Dioxyde de carbone
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

· **5.3 Conseils aux pompiers**

- Equipement spécial de sécurité:  
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.  
Porter un vêtement de protection totale.
- Autres indications  
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.  
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.  
Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: Kontaktspray Universal

(suite de la page 3)

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**  
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.  
Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Assurer une aération suffisante.  
Eliminer la matière collectée conformément au règlement.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
  - Préventions des incendies et des explosions:  
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.  
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.  
Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
  - Stockage:
    - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:  
Ne conserver que dans le fût d'origine.  
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
    - Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
    - Autres indications sur les conditions de stockage:  
Protéger contre le gel.  
Tenir les emballages hermétiquement fermés.  
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
  - Classe de stockage: 2 B
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:  
Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 5)

CH/FR

**Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31**

**Nom du produit: Kontaktspray Universal**

(suite de la page 4)

**· 8.1 Paramètres de contrôle**

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
<b>75-28-5 isobutane (10-25%)</b>	
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 7200 mg/m <sup>3</sup> , 3200 ppm Valeur à long terme: 1900 mg/m <sup>3</sup> , 800 ppm
<b>74-98-6 propane (10-25%)</b>	
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 7200 mg/m <sup>3</sup> , 4000 ppm Valeur à long terme: 1800 mg/m <sup>3</sup> , 1000 ppm
<b>109-87-5 méthylal (10-25%)</b>	
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 6200 mg/m <sup>3</sup> , 2000 ppm Valeur à long terme: 3100 mg/m <sup>3</sup> , 1000 ppm SSc;
<b>106-97-8 butane (≤ 2,5%)</b>	
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 7200 mg/m <sup>3</sup> , 3200 ppm Valeur à long terme: 1900 mg/m <sup>3</sup> , 800 ppm

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

**· 8.2 Contrôles de l'exposition**

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

ABEK Filter

· Protection des mains:

Gants en néoprène



Gants de protection

Gants en caoutchouc

Empfohlen: Butylkautschuk ≥ 0,5 mm Schichtdicke. Schutzindex 6, entsprechend > 480 Minuten Permeationszeit nach EN 374.

Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente

(suite page 6)

**Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31**

**Nom du produit: Kontaktspray Universal**

(suite de la page 5)

une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 374, section III ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

- Protection des yeux: Pas nécessaire.
- Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- Indications générales.

- Aspect:

· Forme: Aérosol  
· Couleur: Jaunâtre

- Odeur: Douce

- Seuil olfactif: Non déterminé.

- valeur du pH: Non déterminé.

- Changement d'état

· Point de fusion: Non déterminé.  
· Point d'ébullition: < 0 °C

- Point d'éclair: -97 °C

- Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.

- Température d'inflammation: 460 °C

- Température de décomposition: Non déterminé.

- Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- Danger d'explosion: Non déterminé.

- Limites d'explosion:

· Inférieure: 1,7 Vol %  
· Supérieure: 10,9 Vol %

- Pression de vapeur à 20 °C: 8300 hPa

- Densité à 20 °C: 0,67 g/cm<sup>3</sup>

· Densité relative: Non déterminé.  
· Densité de vapeur: Non déterminé.  
· Vitesse d'évaporation: Non applicable.

- Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau: Entièrement miscible.  
· les solvants organiques: 13,5 %

- Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

(suite page 7)

**Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31**

**Nom du produit: Kontaktspray Universal**

(suite de la page 6)

- Viscosité:
  - Dynamique: Non déterminé.
  - Cinématique: Non déterminé.
- **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Volatile Organic Compounds
- VOC (CH): 82,85 %

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
  - Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
  - Toxicité aiguë  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - Effet primaire d'irritation:
    - Corrosion cutanée/irritation cutanée  
Provoque une irritation cutanée.
    - Lésions oculaires graves/irritation oculaire  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - Sensibilisation respiratoire ou cutanée  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
    - Mutagénicité sur les cellules germinales  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
    - Cancérogénicité  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
    - Toxicité pour la reproduction  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
  - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - Danger par aspiration  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- **12.1 Toxicité**
  - Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)

**Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31**

**Nom du produit: Kontaktspray Universal**

(suite de la page 7)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
  - Effets écotoxiques:
    - Remarque: Toxique chez les poissons.
  - Autres indications écologiques:
    - Indications générales:
      - Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
      - Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
      - Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
      - Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
      - Toxique pour les organismes aquatiques.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
  - PBT: Non applicable.
  - vPvB: Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
  - Recommandation:
    - Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
    - Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

· Catalogue européen des déchets

08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------	---

- Emballages non nettoyés:
  - Recommandation:
    - L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

· **14.1 Numéro ONU**  
· ADR, IMDG, IATA UN1950

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

<ul style="list-style-type: none"> <li>· ADR</li> <li>· IMDG</li> <li>· IATA</li> </ul>	1950 AÉROSOLS AÉROSOLS (HEXANES), MARINE POLLUTANT Aerosols, inflammable
---	--

· IMDG



· Class

2.1

(suite page 9)




**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2016

Révision: 23.05.2016

**Nom du produit: Kontaktspray Universal**

(suite de la page 8)

· Label	2.1
· IATA	
	
· Class	2.1
· Label	2.1
· <b>14.4 Groupe d'emballage</b>	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· <b>14.5 Dangers pour l'environnement:</b>	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : 2-méthylpentane
· Marine Pollutant:	Oui
· Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
· <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Attention: Gaz.
· Indice Kemler:	-
· No EMS:	F-D,S-U
· Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
· Segregation Code	SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
· <b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC</b>	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L

(suite page 10)

**Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31**

**Nom du produit: Kontaktspray Universal**

(suite de la page 9)

· Excepted quantities (EQ)	Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
· "Règlement type" de l'ONU:	UN1950, AÉROSOLS, 2.1

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- Usage usage privé et industriel
- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- Directive 2012/18/UE
  - Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t
  - Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t

- Prescriptions nationales:

- Directives techniques air:

- Classe Part en %

NK 0.2

NK 50-100

II 10-25

NK 10-25

- Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

- Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

- Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Service établissant la fiche technique: Département technique

- Contact: + 41 (0)43 255 55 55

- Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

(suite page 11)

**Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 22.06.2016

Révision: 23.05.2016

**Nom du produit: Kontaktspray Universal**

(suite de la page 10)

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
SVHC: Substances of Very High Concern  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative  
Flam. Gas 1: Gaz inflammables – Catégorie 1  
Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1  
Press. Gas C: Gaz sous pression – Gaz comprimé  
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2  
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2  
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3  
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1  
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente

CH/FR